



La Confédération Générale du Travail

*« Pour un service public de l'Équipement et de
l'Environnement au service du public »*

Le Courrier

du Militant de l'Équipement et de l'Environnement

Site fédéral : www.equipement.cgt.fr

N°1286 du 13 Novembre 2007

Sommaire

PAGES

■ AGENDA	2
■ INFOS BRÈVES	2
■ TRACT FÉDÉRAL : POUR LE 20 NOVEMBRE : LES ARGUMENTS NE MANQUENT PAS !	3-4
■ PROJET DE LOI DE FINANCES 2008 : DEMANDE D'UN C.T.P.M. BUDGÉTAIRE :	
✓ DÉCLARATION FÉDÉRALE AU C.T.P.M. DU 5 NOVEMBRE, DEMANDE D'UN C.T.P.M. BUDGÉTAIRE	5-7
✓ COMMUNIQUÉ DE PRESSE FÉDÉRAL DU 7 NOVEMBRE SUR LA SITUATION BUDGÉTAIRE ET LES EFFECTIFS AU M.E.D.A.D.	8
✓ LETTRE OUVERTE AU MINISTRE BORLOO POUR LA DEMANDE D'UN C.T.P.M. BUDGÉTAIRE	9-10
✓ ANALYSE DE L'U.F.E.-C.G.T. : QU'EN EST-IL DE LA PARTIE ÉCOLOGIE ?	11
✓ U.I.T.-C.G.T. : P.L.F. 2008 SUR LE BUDGET TRANSPORTS	12-17
■ ADRESSE AUX PRESIDENTS ET SECRETAIRES DE C.L.A.S.-C.G.T.	18

AGENDA

Lundi 12 novembre 2007 :
D.G.P.A./O.S. sur arrêté de 1985

Mercredi 14 novembre
2007 :
Action revendicative et grève
sur le devenir des parcs

Jeudi 15 novembre 2007 :
Bureau de l'U.G.F.F.

Lundi 19 novembre 2007 :
Secrétariat Fédéral

Jeudi 22 novembre 2007 :
Groupe de travail fédéral sur l'outil
syndical

Vendredi 23 novembre 2007 :
D.G.P.A./O.S. présentation
du bilan social 2006

Mardi 20 novembre 2007 :
Action et grève dans
l'ensemble de la Fonction
Publique

27 novembre 2007 :
Bureau de l'U.G.F.F.

27 novembre 2007 :
Conférence U.I.T.

Jeudi 29 novembre 2007 :
Bureau Fédéral

Mardi 4 décembre 2007 :
C.C.H.S.


Mercredi 5 décembre 2007 :
Secrétariat fédéral


Mercredi 5 décembre 2007 :
Groupe de travail M.E.D.A.D.
Sur la dialogue social


Jeudi 6 décembre 2007 :
D.G.P.A./O.S. sur la notation



INFOS BREVES


 www.cgt.fr	Fédération Cgt des Cheminots SNCF : les fédérations CGT – F.O. – C.F.T.C. – SUD.Rail – CFE-CGC s'adressent aux usagers
En grève reconductible par 24 heures à partir du 13 novembre à 20 h, les cheminots s'adressent aux usagers avec un tract expliquant les raisons de leur mobilisation. Devant les nouveaux reculs qui s'annoncent au delà de la réforme des régimes spéciaux, ils appellent à des convergences revendicatives avec l'ensemble des salariés.	

 www.cgt.fr	Communiqué du 2 novembre 2007 NON à une politique d'immigration, non seulement choisie, mais aussi discriminatoire !
La Cgt réitère sa demande de régularisation de tous les salariés sans-papiers. Elle demande instamment que, pour le moins, toute discrimination soit bannie des listes de métiers ouverts aux travailleurs migrants. Elle demande qu'une commission nationale de régularisation soit mise en place, pour assurer à chacun une application non discriminatoire de l'«amendement Lefebvre ».	

 www.cgt.fr	Déclaration du 31 octobre 2007 Baisse du chômage : des chiffres en trompe-l'oeil
La Cgt réitère ses revendications quant à une véritable politique offensive menée en faveur de la hausse du pouvoir d'achat, levier efficace à même de relancer la consommation et l'emploi. Des revendications auxquelles le gouvernement est d'ailleurs resté sourd lors de la conférence sur l'emploi et le pouvoir	

d'achat qui s'est tenue le 23 octobre dernier.

Suite de ces textes sur : www.cgt.fr

 www.cgt.fr	Déclaration du 7 novembre 2007 Nouveau Traité Européen : loin des besoins d'une Europe Sociale
La Cgt ne peut, dans ces conditions, que réitérer sur ce nouveau traité l'appréciation négative qu'elle avait portée sur le précédent projet de traité constitutionnel. Elle agira pour que les citoyens français soient consultés par référendum avant toute ratification.	

Groupe de travail fédéral sur l'outil syndical fédéral

Le Secrétariat Fédéral du 31 octobre 2007 a validé la composition du Groupe de Travail à savoir :

Le Secrétaire Général de la Fédération,
Le Secrétaire à la vie syndical

- 1 camarade de l'OFICT,
- 2 camarades du SNPTTE,
- 1 camarade du SNOA,
- 1 camarade du SNPTAS
- 1 camarade de l'USSERE,
- 1 camarade du syndicat de Centrale,
- 1 camarade de SNPAM,
- 1 camarade de l'UFE

ERRATUM

2 erreurs dans le compte rendu de Christian MAHUT, il faut lire :

Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} juin 2007 a été **approuvé** et non aggravé.

Sur le renouvellement des CLAS et du CCAS 70 % par les agents transférés qui ont **massivement** et non passivement.



Pour le 20 novembre : Les arguments ne manquent pas !

La Fédération nationale CGT de l'Équipement et de l'Environnement appelle à la grève le 20 novembre. Il nous semble toutefois utile d'insister sur cet appel et aussi de revenir sur quelques points importants.

La réussite de cette grève est fondamentale pour faire triompher nos revendications sur les services publics, les moyens de mise en œuvre des politiques publiques, les salaires, l'emploi et la protection sociale.

Certes SARKOZY a été élu démocratiquement, nous ne le remettons pas en cause, mais il semble aussi, que beaucoup de ses électeurs se sont laissés abuser par des déclarations : « *je serai le président du pouvoir d'achat, ... il faut travailler plus pour gagner plus, ...* », dans ces conditions le bulletin de vote ne doit pas devenir un chèque en blanc, **il est temps de réagir !**

La construction de nos services publics est le résultat d'un long processus de luttes qui visaient à répondre aux besoins d'égalité, de solidarité, de sécurité. Égalité et solidarité entre les individus, les générations et les territoires, dans l'accès aux services publics. C'est le patrimoine que nous ont légué nos anciens, c'était le sens de l'engagement militant de Guy MOQUET. **Et nous que laisserons nous aux générations futures ?**

Dans le même temps que le Grenelle de l'environnement se tenait, le projet de loi de finances 2008 était présenté à la presse avec pour arbitrage sur les effectifs du M.E.D.A.D., la suppression de 1192 emplois. **Quelle est la sincérité de la démarche environnementale du gouvernement ?**

L'argent est là, il n'y en a jamais eu autant. Les montants versés- en dividendes, parachutes dorés et autres stocks-options – s'expriment en milliards d'euros et sont même tellement élevés qu'ils nous semblent abstraits. La part de richesse produite versée aux actionnaires a augmenté de 8 % en 20 ans alors qu'elle diminuait d'autant pour la part versée aux salariés, soit 120 milliards d'€ qui manquent au financement du pouvoir d'achat et de la protection sociale. Le président de la cour des comptes a estimé que la taxation des stocks-options pouvait rapporter 3 milliards d'€ par an, le paquet fiscal de SARKOZY consiste à verser 15 milliards d'€ (ou 100 milliards de francs) aux familles les plus aisées du Pays.

Comment le président de la république dont le salaire vient d'être multiplié par 3, **passant de 6000 à 19000 €**, peut avoir l'aplomb d'affirmer **que pour combler les 12 milliards d'€ de déficit de la sécurité sociale**, il faut travailler plus longtemps **pour financer la retraite**, il faut se serrer la ceinture sur les dépenses de maladies **et payer des franchises médicales !!!**

Le « *travailler plus pour gagner plus* » tente de s'installer dans la fonction publique. Le paiement de 4 jours RTT sur compte épargne temps et l'élargissement du paiement des heures supplémentaires sollicitées par la hiérarchie sont les mesures annoncées en même temps pour financer le pouvoir d'achat. Il faut noter que la défiscalisation des heures supplémentaires ne concerne que la partie bonifiée de la rémunération, une heure payée à 125 % est défiscalisée à hauteur de 25 %.

Travailler plus pour gagner plus : un leurre supplémentaire !

Enfin, la situation critique de l'emploi dans le ministère, conduit au management de la surcharge de travail par le stress, nous recensons des suicides, de plus en plus nombreux, dans le même temps ne négligeons pas les situations de souffrance au travail qui affectent la santé des agents du ministère. **Nous voulons gagner notre vie sans la compromettre !**

***Alors résolument, le 20 novembre 2007
tous en grève et dans les manifestations***

Pour exiger :

- **l'ouverture de véritables négociations pour la revalorisation des salaires dans la fonction publique, sur la base de 1500 € bruts au minimum,**
- **le développement des services publics favorisant de la proximité,**
- **la programmation de moyens par l'Etat permettant la mise en œuvre des politiques de développement durable,**
- **l'arrêt des suppressions d'emploi et le pourvoiement de tous les postes vacants,**
- **le maintien des régimes de retraite par répartition et la défense du code des Pensions et du Fonds spécial des OPA.**

Montreuil le 7 novembre 2007



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Déclaration de Jean Marie RECH au Comité Technique Paritaire Ministériel du 5 novembre 2007

Le Président de la République en avait fait un de ses slogans de campagne « trop de fonctionnaires ».

On ne remplacerait qu'un fonctionnaire sur trois partants à la retraite en 2008. Mais réformer l'Etat ne peut se résumer à cette approche qualitative qui ne pourra que dégrader la qualité des services rendus et développer les inégalités. Il faut plutôt partir des besoins et définir les meilleurs moyens de les satisfaire.

Nicolas SARKOZY en avait fait un des points clés de son programme électoral pour diminuer le déficit de l'Etat : seul un fonctionnaire sur deux partants à la retraite sera remplacé. Une idée simple, sans doute trop simple, puisqu'il lui a fallu en rabattre. Au final, c'est un fonctionnaire sur trois qui ne sera pas remplacé en 2008, soit tout de même 22.700 postes budgétaires supprimés pour 68.411 départs prévus selon les estimations du secrétariat d'Etat à la Fonction Publique.

Le Président de la République a fini par admettre publiquement que la baisse du nombre de fonctionnaires n'était pas un objectif en soi, mais la résultante de la réforme de l'Etat.

Il était temps, car à mettre en avant le principe du « **un sur deux** », Nicolas SARKOZY accrédi terait l'idée qu'au fond, on pouvait tailler dans la Fonction Publique sans changer grand-chose à la qualité des services publics. Par exemple, il aura fallu expliquer au président que supprimer 20.000 postes à l'Education Nationale, était nécessairement priver d'enseignants des milliers d'élèves. Reste qu'en définissant une norme générale imposée d'en haut, sans considération des situations particulières et des besoins sociaux, Nicolas SARKOZY a accrédi té l'idée qu'on pouvait réformer l'Etat de façon purement bureaucratique et quantitative.

Une démarche qui s'inscrit à contre-courant de la modernisation engagée depuis déjà longtemps, notamment via la fameuse LOLF, la loi organique sur les finances publiques, votée en 2001, et entrée en vigueur en 2006.

La LOLF, qui définit la nouvelle procédure budgétaire, est censée permettre au Parlement de débattre des différentes missions assignées à l'Etat. Avec l'idée sous-jacente que toute réforme de l'Etat suppose de commencer par débattre démocratiquement de ce qu'il doit faire et ne pas faire, et de la meilleure façon d'y parvenir, et sur le lien avec les missions du ministère en question : une priorité sur l'écologie, et le développement durable, pourquoi diminuer ce ministère de 1.200 agents, mais plutôt le renforcer, le développer. Au lieu de donner nos missions à des entreprises privées pour qu'elles se fassent du fric ! « Franchement, quelqu'un pourra t-il m'expliquer quel sens peut avoir une croissance qui n'améliore que le sort des riches et qui bousille la planète ?

Et, pour éviter de heurter de front les agents publics, on affirme qu'une plus grande efficacité de l'Etat le rendra plus légitime et permettra de dégager les ressources nécessaires à la revalorisation des rémunérations...

Les suppressions de postes décidées représentent en année pleine une économie de l'ordre de 500 millions d'euros. Sachant que le Président a promis de restituer la moitié des économies réalisées sous forme d'augmentation des salaires – la fameuse revalorisation – ce ne sont donc que 250 millions d'euros qui devraient être économisés en 2008, sur une masse salariale totale de la fonction publique d'Etat de 85 milliards d'euros pour les traitements des fonctionnaires en activité et de 32 milliards d'euros pour les pensions des retraités.

Cette mesure salariale globale va continuer à croître mécaniquement. Sauf à se mettre à dos et ce durablement l'ensemble des fonctionnaires, on voit en effet mal le gouvernement ne pas revaloriser la valeur du point, l'indice qui sert de base au calcul des salaires.

Le Président avait ironisé, durant la campagne d'un nombre excessif de douaniers – ils sont 19 000 alors que les barrières aux frontières ont disparu. Là encore, il est possible de réduire les effectifs, mais y aura-t-il assez d'agents pour contrôler la qualité de nos importations, notamment au plan sanitaire. Les récents scandales liés aux jouets chinois devraient faire réfléchir.

Depuis des années, le Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM) portant sur les aspects budgétaires est l'occasion d'un large débat sur les moyens du Ministère, notamment en termes d'effectifs. Or, l'Administration annonce que le budget 2008 ne fera l'objet d'aucune présentation en CTPM. Les suppressions d'emplois, la réduction des moyens et l'abandon de missions programmées en expliquent peut-être la raison, et la volonté de cacher cette réalité pendant la grande messe du « Grenelle de l'Environnement » en est, sans aucun doute, la juste explication.

Aussi, la CGT exige la tenue du CTPM budgétaire 2008 et entend tout mettre en œuvre pour l'obtenir.

La politique menée au Ministère s'inscrit dans la politique générale engagée par le Gouvernement : transfert des personnels des voies navigables à VNF, nous sommes contre ce transfert ; le statut des agents est menacé ; toujours pas de concours pour le recrutement d'AES, il faut débloquer cette situation ; la gestion des ressources humaines constitue une remise en cause sans précédent des carrières ; le recrutement sans concours est une attaque contre le statut de la Fonction Publique d'Etat ; le service public et les garanties sociales (retraites, assurance maladie, mutuelle, CLAS...) sont mis à mal.

Aux 1200 suppressions de postes déjà annoncées et programmées pour 2008 (suppressions qui visent essentiellement la partie « Equipement » de notre Ministère), viennent s'ajouter les suppressions de l'ensemble des postes restés vacants au 31 décembre 2007.

Nous exigeons, avec les personnels, les recrutements nécessaires sur tous ces postes vacants d'ici au 31 décembre 2007.

Lorsque l'on parle du Grenelle aujourd'hui, c'est pour bien souligner l'importance et le sérieux que l'on souhaite accorder à l'événement.

Certes, les questions d'environnement sont très importantes mais le dossier sur les parcs est de la responsabilité du MEDAD. Il n'est pas question pour les OPA qu'ils fassent les frais de cette soudaine fièvre écologique d'autant qu'ils pourraient parfaitement être des acteurs sur des missions d'environnement. La fédération soutient l'action de grève du 14 novembre, lorsqu'il s'agit de traiter de dossiers aussi graves, sérieux, il faut faire un Grenelle, eh bien les OPA feront du 14 novembre le Grenelle des parcs avec les personnels, et dans l'unité syndicale.

Qu'est-ce qu'un Grenelle ? C'est tout d'abord le nom de la rue qui abrite le Ministère des Affaires sociales où eut lieu la signature des accords salariaux, suite aux grèves de mai 68.

La mise en place de la conférence nationale sur le pouvoir d'achat (4 conférences prévues) des fonctionnaires a été ouverte par les Ministres Eric Woerth et André Santini le 8 octobre 2007. Aucune annonce n'a été faite sur la revalorisation du point d'indice de la Fonction Publique, pourtant base de notre traitement et du calcul de la pension civile.

La fédération nationale CGT de l'Équipement-Environnement appelle l'ensemble des agents à **la journée de grève le 20 novembre 2007**

Pour exiger :

1. l'ouverture de véritables négociations pour la revalorisation des salaires dans la fonction publique, sur la base de 1500 € brut au minimum,
2. le développement des services publics favorisant la proximité,
3. la programmation des moyens par l'État permettant la mise en œuvre des politiques de développement durable,
4. l'arrêt des suppressions d'emploi et de pourvoiement de tous les postes vacants,
5. le maintien des régimes de retraite par répartition et la défense du code des pensions et du fonds spécial des OPA,
6. l'ouverture de négociations sur la pénibilité, avec départ anticipé de 1 trimestre par année de service,
7. l'arrêt immédiat de l'étude d'un transfert des personnels du Ministère affectés à l'entretien et l'exploitation du réseau magistral, mis à disposition de VNF par le Ministère à l'EPIC. Le statut des agents est menacé !

« La peur appelle la résistance et la complicité la confiance »

« J'ai peur »

Jean-Marie RECH
Secrétaire général



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Communiqué de presse

Et maintenant, quels moyens et organisation pour le ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ?

La première étape du « Grenelle de l'Environnement » vient d'être ponctuée par d'importantes propositions et une première liste de programmes de mise en œuvre retenus par le gouvernement.

A l'évidence, en matière de transports, d'infrastructures et d'organisation du système, c'est une véritable réorientation des politiques dont il s'agit, pour autant un volet important manque en matière de voie navigable. En matière de logement, un programme « gigantesque » est profilé. Le fil conducteur affiché dominant les choix et la mise en œuvre des mesures est bien l'enjeu environnemental qui doit nourrir la pertinence des actions de la puissance publique eu égard au développement durable.

Cela suppose des politiques publiques fortes et un secteur public à la hauteur de l'ambition affichée ni plus ni moins qualifiée de « révolution » par le ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (MEDAD).

Les personnels, tout aussi sensibles à la cause incontestable que l'ensemble des citoyens sont disposés et volontaires pour relever le défi. Il faut s'en donner les moyens : humains, matériels, et structurels. C'est là un investissement noble, solidaire et généreux pour les générations futures.

La Fédération CGT de l'Équipement-Environnement exige que sans attendre, le ministre d'État engage un processus de négociation sur les missions et sur une approche pertinente de l'organisation dans le nouveau périmètre du MEDAD notamment sur le thème : « *Après la première étape du Grenelle, quelle organisation et moyens pour la partie Transport Équipement et Aménagement du Ministère afin de mettre en œuvre les décisions et propositions* ».

La Fédération CGT de l'Équipement-Environnement, ses syndicats, sont prêts à aborder une telle négociation qui doit s'imposer et contribuer à revoir la politique de restriction budgétaire et la réduction de 1192 emplois qui marque sensiblement le projet de finances 2008, sur lequel le Ministre a, à plusieurs reprises, déclaré son caractère transitoire suspendu aux conclusions du Grenelle.

La Fédération s'est adressée au Ministre pour solliciter cette négociation urgente.

(Ce communiqué fait suite à l'analyse de la CGT (Union Interfédérale des Transports) du projet de PLF 2008 sur les volets transport et aménagement).

Montreuil, le 7 novembre 2007



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Monsieur Jean-Louis BORLOO
ministre d'Etat
ministre de l'écologie, du développement
et de l'aménagement durables
246 Bd Saint-Germain
75007 Paris

Lettre ouverte

Montreuil, le 7 novembre 2007.

Monsieur le ministre,

Je vous prie de trouver ci-joint le communiqué de presse de la Fédération CGT de l'Équipement-Environnement, sur le projet de PLF 2008 concernant la mission du MEDAD et l'exigence de moyens du ministère pour la mise en œuvre des mesures prises en première étape du Grenelle de l'Environnement, dans le programme retenu par le Gouvernement.

Comme je l'ai déjà souligné lors de la réunion du Comité Technique Paritaire Ministériel en date du 5 novembre 2007, la Fédération CGT de l'Équipement-Environnement demande la réunion de toute urgence du CTPM sur le projet de PLF 2008 concernant la mission écologie, développement et aménagement durables du MEDAD et sur les moyens et effectifs du ministère dans son nouveau périmètre ; Il s'agira également d'examiner les impacts du Grenelle de l'Environnement sur l'organisation du ministère portant sur les champs transport, équipement et aménagement dont les programmes du projet de PLF 2008 n'ont pas intégré, à ce stade de son élaboration, les mesures budgétaires nouvelles en regard des exigences et propositions retenues par le Gouvernement et le Président de la République.

Il en va tout d'abord de l'emploi : après la chute sans précédent de ces dernières années et celle de la perte de 1192 ETP prévue au projet de PLF 2008 dans les services déconcentrés et spécialisés du ministère et ceux de l'Administration centrale de l'Équipement transport.

Le ministère réduit ses moyens d'action et effectifs sous couvert du contrat de performance 2007-2009 qui le lie avec les ministres des Finances, de la Fonction Publique et au prétexte que l'Etat doit maigrir en réduisant les dépenses publiques. La chasse obsessionnelle à l'emploi se retrouve également dans les audits de modernisation, les démarches de mutualisation, de fusion ou de regroupement et à travers la RGPP « revue générale des politiques publiques » ce ne sont là que des actes et des outils qui viennent saper les fondations des organisations du service public de l'Équipement alors que les effectifs sont reconnus inférieurs aux besoins de la présence de l'Etat sur le territoire.

La diminution du service public et singulièrement de proximité, à la population va de ce point de vue précipiter les inégalités et rompre avec la notion d'intérêt général dont l'Etat et les collectivités territoriales sont les garants de la cohésion sociale dans le pays.

Un projet de budget de régression, qui une fois de plus, monsieur le ministre, dans votre présentation médiatisée (qui n'a cure des besoins d'information et de communication des agents du MEDAD pourtant inquiets des regroupements sur son nouveau périmètre) n'est pas sincère. Le désengagement de l'Etat dans ce budget va faire pression sur les collectivités locales à l'approche des élections municipales pour qu'elles reprennent en charge les services publics qui seront abandonnés par l'Etat à cause des logiques dogmatiques libérales de réductions des dépenses publiques. L'ETAT et ses Etablissements publics doivent maigrir et se défaire des services publics de proximités !!

Avec le projet de budget tel quel, et qui n'intègre pas le financement des mesures annoncées par le Gouvernement pour les programmes du Grenelle de l'environnement, vous laissez beaucoup de questions en suspens. Cette question du financement et des moyens du MEDAD conditionne la sincérité des annonces Gouvernementales et donc l'appréciation finale de notre Fédération sur les résultats du Grenelle. Les conclusions du Grenelle doivent avoir des conséquences pour notre ministère, ses agents et ses missions et se traduire positivement par la capacité des structures à s'inscrire dans le développement durables.

Quant aux mesures salariales et de reconnaissance des qualifications c'est au bas mot le retour de gains de productivité sous forme d'augmentation salariale de +0,5% d'un point d'indice ! sans oublier celui du dialogue social qui s'est sensiblement émoussé ces dernières années et des droits syndicaux qui seront inéluctablement réduits pour s'ajuster sur les effectifs suite aux transferts de plus de 35 000 agents aux Départements et Régions.

Nos demandes sont nombreuses et précises comme vous le savez à travers nos contributions dans les trois groupes de travail du MEDAD sur missions, compétences et dialogue social.

Nous sommes disponibles à tout moment pour négocier; mais nous savons aussi que pour cela il faut que les personnels s'en mêlent. Pour preuve les actions de juin dernier, ou il y a eu un fort mouvement des personnels des DIR concernant les conditions de travail et les droits des agents. Le 14 novembre prochain chez les OPA avec une action unitaire puissante sur l'avenir des services et les garanties pour les personnels.

Le 20 novembre prochain dans l'ensemble de la fonction publique : pour l'ouverture immédiate de négociations salariales et pour les emplois publics statutaires basés sur les besoins réels des populations en matière de services publics et singulièrement pour un service de qualité et de proximité.

Le climat social se dégrade, le mécontentement grandit, ne pas l'entendre et ne pas répondre aux justes revendications, c'est aller vers un fort conflit dans notre ministère.

Il va de soi que nous demandons l'arrêt des suppressions d'emplois et le pourvoiement de tous les postes vacants d'ici le 31 décembre 2007.

En conclusion, je vous réitère ma demande d'une réunion urgente du CTPM avec à son ordre du jour la présentation des moyens et des effectifs du MEDAD dans le cadre du projet de PLF 2008 et des impacts des programmes retenus, en première étape du Grenelle de l'Environnement, par le Gouvernement.

Dans l'attente d'une date la plus rapprochée possible afin de permettre aux personnels d'être informés et consultés sur ces évolutions, je vous prie de bien vouloir, croire, monsieur le ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean Marie RECH



PROJET DE BUDGET 2008 DU MEDAD

QU'EN EST-IL POUR LA PARTIE ECOLOGIE ?

Le projet de budget 2008 du MEDAD prévoit la suppression de 1198 postes. Ce chiffre correspond à l'application du non remplacement d'un départ à la retraite sur deux (1020 postes), à la résorption de sureffectifs (environ 250) et intègre la création de 20 postes à l'Autorité de Sûreté Nucléaire et de 55 à Mayotte.

Le cabinet assure que ces suppressions ne concerneront pas les postes affectés aux missions « écologie » de l'ex MEDD : le périmètre global de ces effectifs étant annoncé comme « stable » (services centraux, DIREN et partiellement DRIRE). Rappelons que le budget 2007 du MEDD prévoyait 3775 ETP dont 40 créations (26 en DIREN, 10 en inspection des installations classées et 4 en centrale). En 2008 l'ensemble des effectifs, crédits de personnel et fonctions supports ou stratégie et études, sont regroupés sous un programme unique à tous les services du MEDAD. Les deux programmes 2007 du MEDD, 181 « risques et pollutions » et 153 « gestion des milieux et biodiversité » sont fusionnés dans un seul programme « protection de l'environnement et prévention des risques », complété par l'action contrôle de la sûreté nucléaire: ce programme Ecologie prévoit ainsi un effectif de 5271 ETP.

La comparaison avec les effectifs Ecologie de 2007 (3775) n'est pas aisée. Cependant, on relève des transferts avec + 330 (Autorité de sûreté nucléaire-ASN), + 1183 (DRIRE hors installations classées) et - 17 (Contrôle budgétaire ex MEDD). Deux constats s'imposent. Il n'y a pas de création d'emplois prévue pour la centrale, les DIREN ou les DRIRE. Les réorganisations dans les services centraux, comme dans les services déconcentrés (fusion DIREN/DRIRE et pôle avec les DRE, fusion DDEA...), vont se traduire par des diminutions supplémentaires si la mobilisation des personnels est insuffisante. Les doutes portent également sur l'application au MEDAD de la « revue générale des politiques publiques » et sur la portée concrète de l'annonce d'une loi de programmation en 2008 suite aux conclusions du Grenelle de l'Environnement.

Il faut relever que les dotations en crédits de la partie Ecologie sont en hausse et financent, hors services de l'Etat, 283 créations d'emplois prévues dans les établissements publics suivants : Parcs Nationaux (134), ONEMA (77), INERIS (36), Agence des aires marines protégées (29) et Conservatoire du Littoral (7).

Projet de loi de finances 2008, BUDGET DES TRANSPORTS :

AVEC LES MEMES POUR LA MEME POLITIQUE, ON CONTINUE A CONTRE COURANT ET EN DECALAGE AVEC BESOINS ET ENJEUX.

Après les cadeaux de l'été, le paquet fiscal, l'exonération des heures supplémentaires, le bouclier fiscal pour les plus riches et derrière la « faillite » du Premier Ministre il fallait entendre « rigueur ». **Le budget des transports n'échappe pas au tour de vis supplémentaire pour les usagers et les salariés du secteur.** Un tour de vis qui pèsera lourd dans la poursuite des dégradations climatiques et écologiques occasionnées pourtant au cœur des alertes du Grenelle de l'environnement.

La création du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable (MEDAD), traduit au plan budgétaire un rapprochement des politiques publiques.

Le premier budget affiche quatre priorités : protection de l'environnement, recherche, prévention des risques et des pollutions, favoriser les modes alternatifs à la route, effort d'entretien des réseaux routiers et ferroviaires. Les bouleversements induits par la fusion des anciens ministères de l'Ecologie, de l'Equipement et des Transports auxquels s'ajoutent l'Énergie et les territoires, rendent pratiquement impossible toute comparaison globale avec les exercices précédents. Le Ministre annonce une progression à structure comparable 2008/2007 de 2,6 %, il est permis d'en douter ! Les autorisations de dépenses de pôle transport affichent une diminution de 14,6% !

« Transition » dit le Ministre ! « Les grandes décisions issues du Grenelle de l'Environnement ne sont pas intégrées, les moyens de la République seront massifs et au rendez-vous » Chiche ! Mais d'où viendront ces financements, une fois la loi de finances arrêtée, alors que le gouvernement refuse d'aborder le sujet au Grenelle ?

La copie accentue les choix de rentabilité financière, de compétitivité et de concurrence entre territoires et modes de transports. Elle poursuit le repli du secteur public et des services publics :

- **Le débat sur les moyens pour la qualité au quotidien du service public de transport est important dans la société, il a dominé la loi inutile sur le service minimum, un plan Marshall est même revendiqué par les associations d'usagers.** En juillet dernier, ministres et parlementaires UMP juraient la main sur le cœur que les moyens seraient au rendez-vous le moment venu de la discussion budgétaire : Ils n'y sont pas ! Nous étions bien devant une imposture.
- **Avec 1 192 suppressions d'emplois dans le ministère, l'Etat réduit à nouveau ses moyens d'action mais dit le Ministre, « c'est pour honorer le contrat signé par le précédent gouvernement qui prévoit le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux ». Promis juré c'est pas nous ! l'engagement de ne pas privatiser GDF, lui, n'a pas eu la même attention.**

Ce budget ne permet pas d'espérer une inversion de la politique des transports et du vécu des usagers, il est à contre courant des travaux du Grenelle de l'Environnement. Le Ministre a beau se cacher derrière cette opération ; ce budget ne permet pas « la rupture puissante, forte et radicale » qu'il a annoncé à l'Assemblée Nationale le 3 Octobre dernier dans le débat sur les recommandations des groupes de travail du Grenelle. Ça sent la tromperie.

Les mobilisations convergentes des salariés du secteur et de l'opinion publique avec leurs organisations et associations ont permis de faire valoir les options alternatives que ces derniers ont fait valoir au Grenelle.



Une progression globale facilement contestable :

Même avec les données 2007 recalculées selon le nouveau périmètre 2008, le pari de la lisibilité est loin d'être gagné.

Si l'on se réfère aux données présentées par le Ministre qui agrègent le budget de la mission et « des ressources extra budgétaires »¹ il y aurait une croissance de 2,6 % des moyens financiers en 2008.

La réalité est tout autre.

Les autorisations de programme de dépenses Transport sont en diminution de 14,6%

- D'une part, **moins 9,36%** en engagement de programme hors fonds de concours.

- D'autre part, **moins 2,37%** de financement par fonds de concours apportés par les collectivités locales dans le cadre des CPER et par l'AFITF. Ces fonds atteignent 2,087 Milliards d'€ et traduisent la confirmation d'un désengagement lourd de l'Etat. Leur baisse étant principalement le fait du transfert des ports maritimes d'intérêt national en 2007 aux régions et des routes, qui ne sont plus éligibles aux CPER, aux départements ; en réalité les collectivités subissent encore plus ce désengagement.

• 1) L'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF) : moins 2,3%

Son budget s'élève à 2,186 Milliards d'€ en 2008 (moins 2,3%/2007). 874 M€ soit 40% sont consacrés à la route, 1,3 Milliards d'€ soit 60% sont destinés aux modes alternatifs : ferroviaire, fluvial, maritime et au littoral. Le choix routier reste écrasant ! 38,9% du budget de l'AFITF, soit

¹ le budget de l'Etat dispose de budgets associés « ressources extra-budgétaires » : 1,704 Milliards d'€ au budget annexe de l'Aviation Civile (BAEAC), 2,186 Milliards d'€ de crédits de l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF) issus de la vente des sociétés d'autoroute en 2006, 204 millions d'€ en 2008 sur un Compte Spécial d'Affectation (CAS) alimenté par les amendes forfaitaires des radars automatisés et également de 50 millions d'€ du Fonds Barnier pour préventions des risques naturels majeurs.

852 millions, sont consacrés aux grands projets.

C'est sans commune mesure avec les besoins identifiés et confirmés dans les conclusions du Grenelle. C'est loin très loin des ambitions affichées de report modal.

Les ressources de l'AFITF sont abondées à hauteur de 1,26 Milliards d'€ issues du solde des produits de ventes des sociétés d'autoroute. En 2009 c'est fini **on ne vend qu'une fois les bijoux de famille !!!**

Le gouvernement confirme l'option libérale des Partenariats Publics Privés (PPP) dont l'échec est pourtant avéré dans le domaine des infrastructures de transports : investissements lourds amortissables à long terme en contradiction avec les recherches de profits immédiats. Une option qui provoque la perte de maîtrise publique de l'utilisation de ces infrastructures pourtant essentielle pour influencer positivement sur le système de transport.

• 2) Autres dispositions par mode

Ferroviaire

La contribution pour gestion de la dette (passif financier) à RFF à 730 M€ se limite au niveau de 2007 après avoir été réduite de 70 depuis 2006. Le poids de la dette de l'Etat supporté par RFF continuera de plomber ses capacités de financement.

La contribution aux charges d'infrastructures est réduite de 181 M€, elle avait déjà diminué de 60 M€ en 2007 ; RFF devra augmenter à nouveau les péages (+210 M€), ils enregistrent une hausse de 49 % en masse depuis 2003.

La SNCF sera à nouveau contrainte à payer plus. Gains de productivité et économie de gestion sur des travaux d'infrastructures dans le cadre de la convention de gestion du réseau 2007/2012, ont

de forte chance d'être initiés. La somme allouée à cette dernière par RFF dans la convention, en augmentation de 79 M€, est en décalage complet avec l'état du réseau qui nécessite une maintenance accrue.

Les besoins de maintenance et régénération évalués à 5,5 Milliard € d'ici 2015 et recommandés à hauteur de 800 M€ puis 1 Milliard€ par an par l'audit Infra ne sont pas pris en compte.

Depuis 2002, la dotation Infrastructures régresse (1682 Millions d'€ en 2002 ; 978 en 2006 ; 912 en 2007 et 731 en 2008), **celle de régénération et modernisation enregistre une fausse progression (1,064 Milliard€ soit +72M€)** puisque son augmentation en volume se fait au détriment de celle sur le passif financier à RFF.

En fait, à l'examen de l'ensemble de ces dotations, **l'Etat ne met toujours pas un radis pour le réseau ferroviaire !**

Tarifs sociaux

Niveau identique à 2007.

Depuis 2004, on est passé de 115 à 74 M€ ! soit moins 41 M€. **L'atteinte à la cohésion sociale est confirmé, la rupture n'est pas là !**

Ni sur son appellation « compensation sociale en faveur de la politique de mobilité » ! qui est confirmée, alors qu'il s'agit là des droits aux billets de train congés payés annuels, familles nombreuses, handicapés...

Transport combiné

Avec 30 M€ les crédits sont en baisse par rapport à 2007 (33,1) ; 7,5 sont affectés à l'autoroute ferroviaire transalpine. C'est principalement le ferroviaire et portuaire qui font les frais de cette réduction avec 15,9 M€ (- 2,5). Pour la priorité affichée au report modal c'est encore raté.

Aérien

De 131,1 Millions d'€ en 2007, le budget passe à 98,8 pour 2008

soit moins 24,6%. Les dépenses d'intervention au titre de la régulation du transport aérien et des aéroports sont divisées par deux. Les lignes d'aménagement du territoire **passent de 38,6 M€ à 24,8.** Il s'agirait là de l'adaptation au renouvellement de six conventions (moins qu'en 2007) arrivant à échéance en 2008.

A noter :

- 23 créations de postes de contrôleurs pour la surveillance au budget annexe de l'aviation civile (BAECA).

- à compter de 2008 l'intégralité des dépenses de sécurité et de sûreté aériennes sera financée par le produit de la taxe d'aéroport. **Ce sera d'autant plus pénalisant pour les aéroports déficitaires qui sont essentiels à l'aménagement du territoire. Ils devront couvrir ces charges supplémentaires.** L'État met ainsi un peu plus la pression sur les collectivités locales pour couvrir les coûts.

Maritime

Globalement, une dotation en hausse de 3,4% avec deux cadres d'utilisation :

- Soutien à la flotte de commerce **75,3 M€** dont aide aux armateurs : **55,5** pour les exonérations de charges sociales patronales ENIM, allocations familiale et assurance chômage ;

- Renforcement sûreté et sécurité **(+ 3 M€).**

Par ailleurs, seulement **46,1 M€** affectés à l'entretien et l'exploitation des infrastructures et ouvrages des ports autonomes.

Avec un budget seulement maintenu, l'enseignement maritime ne prend pas en compte les difficultés de recrutement avérées, malgré le recrutement de 11 assistants d'éducation dans les lycées professionnels.

Continuité territoriale **Corse – Continent**

Depuis 2004, ce domaine est sous maîtrise du ministère de l'Intérieur. Pour 2008, la dotation (aérien et

maritime) s'élève à 187 M€ contre 183,184 en 2007. Depuis 2005, sa croissance s'élève à 14 M€. Depuis que l'opérateur est privé, l'augmentation n'est plus taboue.

Fluvial

Le budget de Voies Navigables de France (VNF) prolonge la limitation à 50 M€/an du programme triennal 2005-2007, qui avait consacré une réduction annuelle de 20 M€.

Les effectifs propres de VNF augmentent de 24 emplois liés au dossier Seine Nord ; en revanche pour ceux du ministère de l'Équipement mis à disposition de VNF (4500) l'évolution à la baisse est confirmée selon la norme minimale de -2% par an établie par le contrat d'objectifs et de moyens 2003/2008. Cela ouvre la voie d'eau à l'externalisation de plus en plus de missions et de tâches de service public.

Les interventions en faveur de la batellerie restent ridiculement faibles, sans tenir compte des besoins en investissements et de modernisation, pourtant très clairement mis en avant par le Conseil National des Transports, afin de rendre efficace le mode pour rééquilibrer depuis la route.

Moyens humains du ministère

La chute de 1 200 emplois (après 1 267 en 2007), conjuguée aux 30000 transferts vers les départements entre 2006/2007, met gravement en cause, la pérennité, le potentiel et les capacités de l'appareil public National.

Aucune ambition affichée sur une réflexion indispensable à l'après Grenelle en cohérence avec le nouveau périmètre du ministère (MEDAD) autour de la question incontournable : « **Et maintenant quelle organisation du ministère partie Transport Équipement et quels moyens pour mettre en**

œuvre les décisions ? ». C'est pourtant une question cruciale pour une politique publique efficace et volontariste.

En l'absence, ce sera la poursuite d'un désengagement de l'Etat sur le dos des collectivités locales et de la dégradation des services publics de proximité dans les territoires, non sans incidence sur les citoyens et la fiscalité locale et sur les capacités à réorienter le secteur des transports dans son ensemble conformément au développement durable.

Confirmation de 180 Millions d'€ au compte de commerce des parcs et ateliers des DDE pour l'exécution des opérations industrielles et commerciales dans l'attente d'une Loi pour préserver les parcs dans le cadre d'une départementalisation et avec les garanties statutaires pour les agents (OPA).

Sécurité routière

Les crédits sont au même niveau qu'en 2007 (99,9 M€ dont 15,65 M € de fonds de concours). Un léger mieux sur le budget de l'éducation routière permettant la prise en compte du passage de la durée de l'épreuve du permis de conduire à 35 minutes et la formation de 15 nouveaux Inspecteurs du permis de conduite et de la sécurité routière à la disposition des DDE dès 2008 ; 10 M€ sont affectés à l'opération « permis à un euro par jour » pour un objectif de 102 500 prêts , ils serviront à prendre en charge les intérêts d'emprunts consentis par les postulants. Là encore, l'Etat reconduit des duperies, se conduisant en VRP et bailleur des banques et pousse les plus démunis à emprunter. La rupture n'est pas là non plus !

Les radars automatiques continuent à être le tiroir caisse avec objectif de recettes pour alimenter l'AFITF (116 millions en 2007, 226 en prévision pour 2008).

Confirmation de création d'un Compte d'Affectation Spéciale (CAS) « radars » doté de 204 M€ (100 en 2007) pour l'installation de 250 nouveaux appareils fixes et 80 mobiles, mise en place des 150 premiers radars de respect des feux rouges et 20 pour les distances de sécurité. Le CAS doit permettre le retour d'une part des produits aux communes et leurs groupements et aux départements à raison de 30 000 € par appareil installé sur route départementale. Rappelons que le dispositif radars est une aubaine pour les sociétés privées chargées de leur gestion, seul 40 % rejoignent les budgets publics. **Le véritable usage va au-delà de la sécurité** : l'objectif budgétaire en recettes de l'Etat sur les amendes forfaitaires de la police de circulation et des radars s'élève à 680 M€ pour 2008 !! En fait ce sont ces prévisions de ressources qui équilibrent le budget : « si vous voulez des modes alternatifs, soyez indisciplinés et attrapez des amendes ! »

Transports collectifs urbains

L'annonce se veut affirmer le soutien au développement dans le cadre des CPER, donc via l'AFITF, mais principalement financé par les collectivités locales. Le budget prévoit 372,57 millions d'€ au titre des CPER signés en 2007 (hors matériels Transilien dotés de 400 millions en 2007).

Nous sommes loin des besoins de financement des projets retenus au sein des contrats de projets 2007/2012 puisque les engagements de l'Etat y sont évalués à 3,278 Milliards d'€ dont environ 2,5 Milliards pour les transports en Ile de France. Pour le financement des projets de TC en province, l'État ne donne aucune lisibilité sur son engagement. L'annonce du Ministre est un effet de manche ! **Elle est à des années lumière du plan de développement des transports collectifs sollicité fortement par les travaux, là encore du**

Grenelle de l'Environnement et les mobilisations.

Transports routiers

Toujours aucune lisibilité sur les aides, dont on sait qu'elles sont gigantesques (compensation coût d'énergie, défiscalisation, exonérations de cotisations sociales, remboursements TIPP...), allouées au patronat privé et qui au bout du compte financent le dumping, altèrent l'environnement et accentuent la consommation d'énergie fossile. C'est plusieurs Milliards d'euros. D'où vient leur financement ? Le lobbying du patronat routier de marchandises continue à œuvrer en toute illisibilité pour s'opposer à la prise en charge des coûts supportés par la collectivité. L'étude du CGPC fait ressortir un déficit public du compte transport routier de 4 Milliards €/an, mais ce domaine continue à être la chasse gardée et secrète de Bercy, il échappe aux programmes transports. La lisibilité promise grâce aux principes de la LOFT est décidément très sombre !

Rien sur la croissance forte de l'accidentologie poids lourds et les conditions de travail !

Chèque transport

Légère hausse des engagements de l'Etat (16,1 millions d'€ soit +6 %). La dotation vise à compenser la perte de cotisation pour la sécurité sociale liée aux exonérations de charges fiscales et sociales de l'employeur qui contribue au remboursement à 50 % de l'abondement de transport collectif (ou de 100 euros par an pour le carburant). Indépendamment du fait que ce devrait être l'employeur qui finance, deux remarques s'imposent :

- Nous sommes très loin de l'uniformisation pour tous les salariés de la prise en charge du dom/trav ;
- Il n'y a pas de fléchage budgétaire qui garantisse que ces compensations seront véritablement affectées aux caisses de sécurité sociale ; de là à penser que ces dernières soient à

l'arrivée le réel financeur, il n'y a qu'un pas.

Recherche transport et Equipement

379 millions d'€ pour la recherche et l'innovation dont 48 à l'aéronautique civile, le reste sur l'efficacité énergétique et les enjeux climatiques liés aux technologies nouvelles et au développement urbain.

Le Ministre déclare que « développer les connaissances et

savoir faire est indispensable à la conduite des politiques publiques » mais c'est dans le concept des accords de Lisbonne sur l'innovation et la compétitivité des entreprises et territoires que sont initiées les actions. Il risque d'en ressortir une concurrence exacerbée entre les modes et les territoires pour adapter les transports au tout marchand.

• En conclusion :

L'acte de création du nouveau ministère reste pour l'instant un affichage. Les contradictions entre le discours et les actes du Gouvernement apparaissent au grand jour aux salariés et à l'opinion publique.

Ce projet de budget ne se démarque pas des précédents ! et confirme son choix libéral ! Il fait monter d'un cran les mesures dogmatiques d'adaptation des transports aux contraintes financières et de concurrence entre modes et dans chaque mode.

Il ne répond pas aux besoins : ni de la société, ni des citoyens en matière de transports alors que la lutte contre le changement climatique est une priorité majeure du « Grenelle de l'Environnement » et que le transport a une lourde responsabilité.

Les travaux du Grenelle supposent maintenant d'inclure les transports dans une réflexion globale, multimodale et intégrée et de décider des moyens d'une maîtrise publique avec les financements nécessaires de l'Etat et de l'Europe. On ne prend pas le chemin d'une réponse aux exigences d'une politique de transport socialement, écologiquement et économiquement responsable s'inscrivant dans un développement durable.

Si d'aventure ce budget n'évolue pas sensiblement, il traduira alors une trahison de l'opération Grenelle de la part du gouvernement.

Montreuil, le 22 Octobre 2007

URGENT

adresse aux Présidents et Secrétaires de CLAS-CGT

Dans le cadre des mutations, des transferts, des départs en retraite... et suite à la décision de la D.G.P.A. (note de François Cazottes du 22 octobre 2007) de proroger d'un an le mandat des C.L.A.S. actuels, la Fédération C.G.T. et le Président du C.C.A.S. invitent vivement les Présidents et Secrétaires de C.L.A.S.-C.G.T. à faire connaître rapidement la situation de leur C.L.A.S..

Quelles conséquences pour la Présidence et les membres de C.L.A.S. ?

Questionnaire

- Continuité de Présidence : OUI NON

- Si NON : transfert mutation retraite

- arrêt autre

- Si autre, expliquer

- Nombre de membres transférés

- ont opté pour une intégration
- ont opté pour une D.S.L.D.
- n'ont pas encore opté

- Nombre de membres mutés

- Nombre de départs en retraite

- Autres

Renvoyer rapidement le questionnaire à la Fédération et au Président du C.C.A.S.
Fax fédération : 01.48.51.62.50 ou par e.mail : fd.equipement@cgt.fr
Fax Président du C.C.A.S. : 02.54.55.48.71 ou par messagerie